

PINNACLE® SG Herbicide

Version 2.2

Date de révision 03/30/2015 Réf. 130000000398

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	:	PINNACLE® SG Herbicide
Nom commercial/Synonyme	:	B11646126 Thifensulfuron Methyl 50SG Herbicide DPX-M6316 50SG
Numéro de la FDS	:	130000000398
Utilisation du Produit	:	Herbicide
Fabricant	:	E.I. du Pont Canada Company P.O. Box 2200, Streetsville Mississauga, ON L5M 2H3 Canada
Informations sur le produit	:	1-800-387-2122
Urgence Médicale	:	1-800-441-3637 (24 heures)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels sur la santé

Peau

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation de la peau.
Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou douleur, rougeur ou éruption, démangeaisons ou enflure.

Yeux

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation des yeux.
Peut provoquer: Larmoiement, rougeur, ou gêne.

Inhalation

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer: Irritation respiratoire, Sensation de gêne, Toux.

Cancérogénicité

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.



SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Concentration
Thifensulfuron méthyle	79277-27-3	50 %
Other Ingredients		50 %

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.

Contact avec les yeux : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.

Inhalation : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.

Conseils généraux : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés Inflammables
Point d'éclair : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure/ limite d'inflammabilité inférieure	:	0.1 - 0.25 g/l
Risque d'Incendie et d'Explosion	:	Dans des conditions sévères d'empoussièrage, cette matière peut former des mélanges explosifs à l'air.
Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)
Techniques spéciales en cas d'incendie	:	Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome. (pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles	:	Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Nettoyage du Déversement	:	Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. En cas de déversements ou de fuites mineurs, suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette et nettoyer immédiatement les Faire particulièrement attention à éviter la contamination de l'équipement et de l'installation pendant les procédures de nettoyage et d'élimination des déchets.
Mesures en cas de Déversement Accidentel	:	Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation

locale en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de la enlever. Se laver à fond dès que possible et enfiler des vêtements propres.

Stockage : Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver dans le conteneur d'origine. Stocker dans un endroit frais, sec. Conserver hors de la portée des enfants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Lorsque les personnes qui manipulent ce produit utilisent des systèmes fermés, des cabines fermées ou des aéroplanes d'une façon satisfaisant aux exigences de la Worker Protection Standard (WPS) visant les pesticides agricoles [40 CFR, partie 170, section 170.240 (d) (4-6)], les exigences de l'équipement de protection individuelle peuvent être réduites ou modifiées, tel qu'il est décrit dans les normes WPS.
IMPORTANT: Lorsqu'un EPI réduit est porté parce qu'on utilise un système fermé, on doit fournir aux manipulateurs tout l'EPI spécifié dans "Applicateurs et Autres Manipulateurs" et avoir un tel EPI immédiatement disponible pour une utilisation en cas d'urgence, tel qu' un déversement ou une panne de l'équipement.

Équipement de protection individuelle

Protection de la peau et du corps : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:
Chemise à longues manches et pantalons longs.
Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable
Chaussures et chaussettes
L' EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon la "Norme pour la Protection des Travailleurs" et qui comprend le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:
Combinaison



Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable
Chaussures et chaussettes

Mesures de protection	:	Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive.

Directives au sujet de l'exposition
Valeurs limites d'exposition

Non établi.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	:	granulés
Couleur	:	brun clair
Odeur	:	légère
pH	:	8.7 - 9.7
Point/intervalle de fusion	:	env. 182 °C (360 °F)
Masse volumique apparente	:	Tassés
Hydrosolubilité	:	soluble

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	:	Stable à températures et conditions de stockage normales.
Conditions à éviter	:	Aucune raisonnablement prévisible.
Incompatibilité	:	Pas de matières à signaler spécialement.
Réactions dangereuses	:	Une polymérisation ne va pas se produire.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PINNACLE® SG Herbicide



Inhalation 4 h CL50	:	> 5.3 mg/l , Rat
Dermale DL50	:	> 5,000 mg/kg , Lapin
Oral(e) DL50	:	> 5,000 mg/kg , Rat
Irritation de la peau	:	Pas d'irritation de la peau, Lapin
Irritation des yeux	:	Pas d'irritation des yeux, Lapin
Sensibilisation	:	Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau., Cochon d'Inde

Thifensulfuron méthyle

Toxicité à dose répétée	:	Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage. Oral - nourriture espèces multiples Gain de poids du corps réduit
Cancérogénicité	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
Mutagénicité	:	Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène. Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.
Toxicité pour la reproduction	:	Pas toxique pour la reproduction Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction.
Tératogénicité	:	Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes. Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique

PINNACLE® SG Herbicide

96 h CL50	:	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 120 mg/l
14 jr CE50	:	Lemna gibba(lentille d'eau bossue) 0.00130 mg/l
48 h CE50	:	Daphnia magna (Grande daphnie) > 120 mg/l

Thifensulfuron méthyle

28 jr	:	NOEC Americamysis bahia (crevette de Mysid) 7.93 mg/l

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage. Ne pas appliquer là où/lorsque les conditions favorisent le ruissellement.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Élimination du conteneur: : Remplissage et élimination des contenants :
Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit.

En cas de déversement majeur, d'incendie ou d'autre urgence, appeler au 1-800-441-3637, 24 heures sur 24.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA_C Numéro ONU : 3077



	Nom d'expédition des Nations unies	:	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Thifensulfuron méthyle)
	Classe	:	9
	Groupe d'emballage	:	III
	No. Etiquetage	:	9MI
IMDG	Numéro ONU	:	3077
	Nom d'expédition des Nations unies	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Thifensulfuron méthyle)
	Classe	:	9
	Groupe d'emballage	:	III
	No. Etiquetage	:	9

Ce produit n'est pas réglementé comme matière dangereuse par le DOT.
Recommandations et conseils internes de DuPont pour le transport:
ICAO / IATA avion cargo uniquement
Les polluants marins dans un emballage ou une combinaison d'emballages contenant une quantité nette pour un emballage unique ou un emballage intérieur de 5 L ou moins pour les liquides, ou affichant un poids net pour un emballage unique ou un emballage intérieur de 5 Kg ou moins pour les solides, peuvent être transportés comme des produits non dangereux, comme l'indique la section 2.10.2.7 du code IMDG et la disposition spéciale A197 de la réglementation IATA.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. Homologation PCP	:	29349/ 30741
Remarques	:	Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation de MSDS	:	03/30/2015

™ Marque commerciale de E.I. du Pont de Nemours and Company.
® Marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company



Personne de contact : E.I. DuPont Canada Company, Mississauga, Ontario, L5M 2H3

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.